

Ministry of Education

10th Floor
Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation

10^e étage
Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto (Ontario) M7A 1L2



NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Directions de l'éducation

EXPÉDITRICES : Ginette Plourde
Directrice
Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française

Eleanor Newman
Administratrice en chef,
Secrétariat de la littératie et de la numératie

DATE : Le 30 septembre 2010

OBJET : **Stratégie Écoles au milieu : Leadership Efficace - écoles efficaces**

La stratégie Écoles au milieu (ÉAM) : Leadership efficace – écoles efficaces vise à appuyer le travail des équipes d'amélioration dans les écoles élémentaires où 50 à 74 % des élèves ont atteint la norme provinciale dans 4 des six domaines d'évaluations (ou dans deux des trois domaines) aux évaluations de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) en 2010.

Les conseils scolaires formeront des équipes d'amélioration dont le rôle sera de soutenir le travail des équipes d'amélioration des écoles œuvrant dans les réseaux d'écoles afin d'améliorer l'efficacité de l'enseignement et de la pédagogie dans les écoles, et pour accroître le leadership pédagogique.

Le dialogue professionnel et l'étude permettront aux équipes d'amélioration des conseils scolaires et des écoles de renforcer leurs aptitudes à :

- observer, décrire et analyser les travaux des élèves;
- établir des objectifs d'apprentissage précis pour leurs élèves;
- planifier et mettre en œuvre des stratégies spécifiques d'enseignement et d'apprentissage;
- assurer le contrôle du rendement des élèves et à ajuster les stratégies lorsque requis;
- soutenir l'apprentissage professionnel nécessaire pour hausser les niveaux de rendement;
- aligner les ressources afin d'atteindre les objectifs de rendement.

Cadre d'efficacité pour la réussite de chaque élève à l'école de langue française (M-12) sert à axer le travail des équipes d'amélioration et des groupes de leadership stratégique de ce projet alors que nous continuons à développer des processus collaboratifs pour assurer l'établissement d'objectifs, la répartition du leadership et le partage des responsabilités au sein des équipes d'amélioration des écoles.

Pour nous permettre d'évaluer cette stratégie, nous demanderons aux conseils scolaires de fournir des preuves de l'incidence de ce travail sur les efforts d'amélioration à l'échelle du système.

Financement

La somme totale des fonds qui ont été alloués à votre conseil scolaire pour la stratégie ÉAM est indiquée dans le document ci-joint. Cette somme inclut la subvention de 25 000 \$ qui a été octroyée à chaque conseil scolaire, et les fonds supplémentaires qui ont été alloués selon le nombre d'ÉAM dans votre

conseil scolaire. Cette année, des fonds ont également été alloués pour les écoles dont les données de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) ont été masquées.

Les fonds alloués à cette stratégie d'amélioration doivent servir aux fins suivantes :

- les congés professionnels pour accroître la capacité des enseignants des groupes d'« écoles au milieu des niveaux de rendement » impliquées dans cette stratégie;
- l'achat de matériel professionnel recommandé par le SLN;
- les frais de déplacement liés aux séances régionales d'apprentissage des équipes d'amélioration des conseils scolaires et des écoles;
- les frais de déplacement liés aux séances d'apprentissage facilitées par les équipes d'amélioration des conseils scolaires.

Identifier et former des regroupements d'écoles

Vous trouverez ci-joint la liste des écoles répondant aux critères d'admissibilité des ÉAM. Des fonds ont été alloués pour les écoles ayant des données masquées, bien que le nom de ces dernières ne figure pas sur cette liste. Nous croyons que toutes les « écoles au milieu » profiteront de leur participation à ces réseaux d'écoles dans le cadre de la présente initiative. Les conseils scolaires peuvent également inclure des écoles supplémentaires, qu'elles soient des ÉAM ou non, ou des écoles secondaires, en assurant d'autres sources de financement. Les conseils scolaires sont libres de constituer eux-mêmes leurs réseaux d'écoles.

Voici certains éléments qui pourraient influencer la façon dont les écoles choisies sont regroupées :

- l'engagement du personnel de l'école à fixer une cible ayant trait à l'amélioration du rendement des élèves qui est en lien avec les objectifs des plans d'amélioration de leur conseil scolaire et de leur école;
- l'engagement de l'équipe d'amélioration de l'école à travailler en étroite collaboration avec l'équipe d'amélioration de leur conseil scolaire et en partenariat avec le Secrétariat de la littératie et de la numératie (SLN);
- le plan du conseil scolaire vise à optimiser le potentiel des écoles « prêtes à amorcer leur transition »;
- les fonds alloués au conseil scolaire pour cette stratégie.

Séances régionales sur l'accroissement des capacités pour les équipes d'amélioration des conseils scolaires

Les conseils scolaires formeront des équipes d'amélioration dédiées à fournir le leadership et l'appui direct nécessaires aux ÉAM. Ces équipes doivent inclure les leaders du Cadre (M-12, les surintendances, les directions d'école, ainsi que les titulaires de classe, conseillers pédagogiques et accompagnateurs (une équipe tripartite). Il est recommandé d'inclure la participation d'une enseignante ou d'un enseignant leader en mathématiques.

Les conseils scolaires ont été avisés au mois de juillet des dates des séances régionales :

ÉAM 1 Automne 2010

- 30 septembre : Ottawa (CEPEO)
- 5 octobre : Timmins (CSCDGR/CSCDAB)
- 6 octobre : Toronto, Hamilton ou la région (CSDCCS CSDCSO)
- 7 octobre : North Bay (CSCFN/CSPNE)
- 12 octobre : Windsor (CSDECOS)
- 14 octobre : Sudbury (CSCDNO/CSPGNO)
- 27 octobre : Ottawa ou la région (CECCE/CSDCEO)

Les informations portant sur la logistique des séances régionales des ÉAM seront envoyées au leader du Cadre (M-12) de chaque conseil scolaire.

Pour toute question, veuillez communiquer avec la ou le chef de l'équipe des agents du rendement des élèves ou avec Issam Massouh à Issam.Massouh@ontario.ca.

Nous nous réjouissons à l'idée de travailler et d'apprendre ensemble afin de faire une différence pour tous les élèves, et nous vous remercions de votre engagement soutenu à l'égard des ÉAM et de l'appui que vous leur donnez afin que leur rendement devienne encore meilleur.

La directrice,

L'administratrice en chef,

Ginette Plourde

Eleanor Newman

c. c. Raymond Théberge, sous-ministre adjoint, Division de l'éducation en langue française, de l'éducation des Autochtones et de la recherche
Mary Jean Gallagher, directrice générale du rendement des élèves de l'Ontario, sous-ministre adjointe, Division du rendement des élèves
Mike Jancik, administrateur en chef, Secrétariat de la littératie et de la numératie
Chefs des équipes des agents du rendement, Secrétariat de la littératie et de la numératie
Leaders du Cadre (M-12), conseils scolaires

Écoles au milieu 2010-2011 et subvention

Conseil scolaire :

Écoles au milieu :

Calcul de la subvention de 2010-2011

Montant déjà alloué au mois de juillet

Montant additionnel de base alloué à tous les conseils

Montant supplémentaire alloué selon le nombre d'écoles au milieu

Montant total de la subvention

\$